

Patrimoine commun de la Nation, l'eau, une ressource vitale en péril

Les prélèvements et analyses effectués ces derniers mois confirment l'urgence des mesures à prendre. Les élus locaux responsables du service public de l'eau réunis au sein de la FNCCR et de France Eau Publique réitèrent leur appel collectif lancé en mai dernier (liste des signataires et appel : [L'eau potable en péril : il est temps d'agir | FNCCR](#))

L'eau, pourtant reconnue patrimoine commun de la nation par la loi sur l'eau 1992, ne bénéficie pas - encore - de mesures de protection à la hauteur de son importance vitale. Pesticides, polluants éternels (PFAS) et autres, artificialisation des sols et surexploitation des ressources constituent des menaces sur le long terme qui pèsent sur la santé humaine, sur la biodiversité et les milieux aquatiques. À l'aune de ces enjeux et dans la perspective d'un renouvellement imminent d'interlocuteurs gouvernementaux, la FNCCR appelle à des mesures urgentes de préservation de ces ressources en eau.

En 2022, en France, plus de 10 millions d'habitants ont consommé une eau non-conforme aux limites réglementaires de qualité ; d'autres ont manqué d'eau alors que des milliers captages ont dû être abandonnés pour cause de pollutions au cours des 30 dernières années.

« *L'eau, patrimoine commun de la Nation est-elle en péril ? La confiance des usagers est compromise aujourd'hui, quel que soit le mode de gestion choisi par les collectivités* » déclare Danielle Mametz, Vice-présidente de la FNCCR.

Déjà engagées dans de multiples projets locaux, les collectivités et les acteurs de l'eau ont besoin d'une mobilisation forte de l'État à travers des outils réglementaires et des mesures d'accompagnement technique et financier à la hauteur des enjeux.

À cet effet, la FNCCR formule des propositions pour passer à l'action :

- **Une responsabilisation accrue et formalisée** des personnes morales ou physiques à l'initiative ou participant à la mise sur le marché des produits polluants.
« *Si les mesures curatives peuvent être nécessaires à court terme, seule la réduction des pollutions et la préservation de ce patrimoine, l'eau, permettront de garantir un accès à l'eau équitable et économiquement acceptable par tous* » souligne Christophe Lime, président de France Eau Publique
- **Une réglementation plus stricte de mise sur le marché et de l'utilisation** des produits susceptibles de polluer les eaux,
- **L'application des principes « responsables-payeurs » au plan juridique et financier**, ce qui constituerait une responsabilisation des producteurs et metteurs sur le marché des produits polluants.

« *Ce ne sont pas les usagers de l'eau qui doivent financer les traitements rendus nécessaires par ces polluants et la réparation des dommages aux milieux naturels. Les moyens financiers de l'État et européens (notamment les fonds de la politique agricole commune) doivent être plus largement mobilisés pour accompagner et stimuler la transition de tous les secteurs* » conclut Hervé Paul, Vice-président de la FNCCR.

Contact France Eau Publique : Nicolas PUJOS, Responsable de la coordination,
fep@fnccr.asso.fr, 06 23 62 39 89

Contact presse FNCCR : Sandrine GUIRADO, Responsable de la communication,
s.guirado@fnccr.asso.fr, 06 86 79 42 92

La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 850 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

FEP : le réseau des opérateurs publics de l'eau

France Eau Publique (FEP) est un réseau qui réunit, au sein de la FNCCR, des opérateurs publics (régies et SPL) et des collectivités organisatrices de services d'eau et d'assainissement en gestion publique. Il vise à favoriser la mise en relation et les échanges directs entre acteurs publics de l'eau et à promouvoir la gestion publique. À ce jour, le réseau regroupe plus d'une centaine de membres, desservant plus de 17,5 millions d'habitants en eau potable et plus de 12 millions d'habitants en assainissement collectif.

www.france-eaupublique.fr / X : @Eau_publique / LinkedIn : @France Eau Publique (FEP)